PVH (papillomavirus humain)

En 2013, GAVI va pour la première fois attribuer un soutien financier au vaccin anti-PVH. Huit pays – majoritairement d'Afrique subsaharienne – testeront les meilleurs moyens de permettre aux jeunes filles de bénéficier du vaccin anti-PVH. Ces projets prépareront les pays à mettre sur pied les capacités et les infrastructures nécessaires pour vacciner les jeunes filles au niveau national.

Faits essentiels

- Quelque 275 000 femmes meurent chaque année des suites du cancer du col de l'utérus. Plus de 85 % de ces décès surviennent dans les pays en développement où, bien souvent, les femmes n'ont accès ni au dépistage du cancer du col de l'utérus ni aux traitements.
- Le papillomavirus humain (PVH) provoque la quasi-totalité des cancers du col de l'utérus. Ce virus est extrêmement contagieux et très répandu.
- Des vaccins sûrs et efficaces protègent des PVH de type 16 et 18, responsables d'environ 70 % des cas de cancer du col de l'utérus.
- Administrée avant l'infection, la vaccination contre le PVH est efficace.

Plus de la moitié des décès dus au cancer du col de l'utérus au niveau mondial ont lieu dans les pays soutenus par GAVI.

Nombre de cas de cancer du col de l'utérus et de décès en hausse dans les pays éligibles au soutien de GAVI

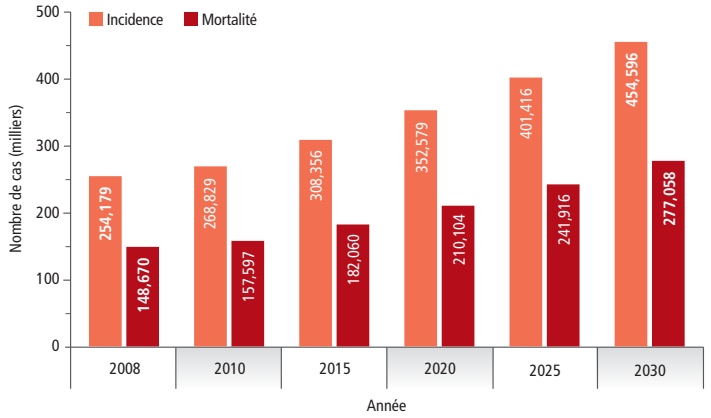

Source : base de données GLOBOCAN (www.globocan.iarc.fr) et pays pouvant prétendre au soutien de GAVI. Note : La base de données GLOBOCAN ne comprend pas d'informations relatives à la Gambie ou à Sao Tomé-et-Principe.

Charge croissante de morbidité due au cancer du col de l'utérus

Si rien n'est fait en matière de prévention et de lutte, les décès dus au cancer du col de l'utérus devraient augmenter pour atteindre 430 000 par an d'ici à 2030, selon les estimations prévues. La quasi-totalité de ces décès auront lieu dans les pays en développement.

Approche globale de prévention

La vaccination contre le PVH n'est efficace qu'avant l'infection par les types de virus ciblés. Vacciner les filles avant le début de l'activité sexuelle, c'est-à-dire avant la première exposition au PVH, constitue une stratégie essentielle de prévention du cancer du col de l'utérus.

L'Organisation mondiale de la Santé recommande de vacciner contre le PVH les filles de 9 à 13 ans dans le cadre des programmes nationaux de vaccination des pays où le cancer du col de l'utérus représente une priorité de santé publique, où l'introduction de ces vaccins est possible et où leur financement pérenne est assuré et leur rentabilité reconnue.

Les vaccins anti-papillomavirus humain devraient sensiblement réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus et la mortalité qui en résulte, mais ils ne protègent pas contre tous les types de PVH responsables d'un cancer pour autant. Néanmoins, le cancer du col de l'utérus peut aussi être évité chez les femmes non vaccinées si les lésions précancéreuses sont détectées et traitées suffisamment tôt. Au cours des dernières décennies, le dépistage systématique a nettement réduit la morbidité et la mortalité dues au cancer du col de l'utérus dans le monde industrialisé. La vaccination des filles âgées de 9 à 13 ans, associée au dépistage et au traitement des femmes, constitue la stratégie la plus efficace de réduction du nombre de cas de cancer du col de l'utérus[1].

[1] L'Organisation mondiale de la Santé, l'Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus, la Coalition Action contre le cancer du col de l'utérus et le FNUAP préconisent des plans d'action exhaustifs pour la prévention du cancer du col de l'utérus, lesquels incluent la vaccination des jeunes filles mais aussi le dépistage et le traitement des femmes.

Vaccins contre le PVH

Deux vaccins contre le PVH ont été homologués dans plus de 100 pays, la plupart pouvant prétendre au soutien de GAVI. Ayant tous deux été préqualifiés par l'OMS, les agences des Nations Unies pourront les acheter. Les essais cliniques ont démontré leur innocuité et leur efficacité élevée dans la prévention des infections à PVH persistantes causées par les types 16 et 18.

Avec ces deux vaccins, il est nécessaire d'administrer trois doses en six mois. Ceux-ci restent efficaces cinq ans au moins après l'administration des trois doses, mais la période de protection augmentera probablement à mesure que des données supplémentaires seront analysées. Des recherches sont en cours afin de déterminer si des doses inférieures apportent des niveaux de protection adéquats.

Obstacles à la vaccination contre le PVH

Dans nombre de pays en développement, les filles de 9 à 13 ans ne bénéficient pas de services de santé réguliers, ce qui constitue un obstacle à l'administration des vaccins contre le PVH. Les premières expériences de vaccination contre le PVH dans des écoles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se sont révélées encourageantes. Les documents relatifs aux enseignements tirés sont disponibles à la Reproductive Health Outlook Cervical Cancer Library (www.rho.org).

Action de GAVI sur le marché

En 2008, le Conseil d'administration de GAVI Alliance a considéré comme prioritaire le soutien aux vaccins anti-PVH dans le cadre de sa stratégie relative en investissement, de déterminer lesquels auraient le plus grand impact sur la charge de morbidité dans les pays en développement. Néanmoins, compte tenu des contraintes financières au moment de la décision du Conseil, GAVI n'a pas été en mesure d'apporter un soutien immédiat. GAVI a entre-temps établi avec les fabricants des stratégies visant à abaisser le prix des vaccins afin de les rendre plus abordables pour les pays en développement. De ce fait, un fabricant a annoncé un prix indicatif de 5 US$ la dose, soit une réduction de 64 % par rapport au prix public le plus bas actuellement.

Après une conférence des donateurs couronnée de succès, en novembre 2011 le Conseil a décidé de lancer un volet de financement destiné aux vaccins contre le PVH à condition d'obtenir des fabricants un prix acceptable. GAVI et ses partenaires collaborent avec les fabricants, parties prenantes au processus d'appel d'offres, afin que les jeunes filles vivant dans les pays les plus pauvres puissent accéder à ce vaccin qui sauve des vies à un prix durable.

Les deux voies de dépôt des candidatures

Les pays qui réunissent les conditions requises et qui ont déjà administré aux adolescentes le vaccin contre le PVH ou d'autres vaccins multidoses peuvent adresser à GAVI une demande de soutien pour une introduction à l'échelle nationale. Les pays sans cette expérience peuvent demander à bénéficier d'un soutien pour la mise en œuvre de projets pilotes à plus petite échelle de façon à « apprendre par la pratique » et acquérir ainsi l'expérience nécessaire à l'obtention d'un soutien pour une introduction à l'échelle nationale.

GAVI collabore avec un large éventail de partenaires – santé génésique des adolescentes, cancer, monde éducatif et autres domaines concernant les filles – en vue d'élaborer des projets pilotes mais aussi de veiller à la mise en place d'un programme intégré et fructueux visant à réduire l'incidence mondiale du cancer du col de l'utérus.

Partenaires

De nombreuses organisations participent activement à la recherche clinique et opérationnelle, à l'analyse des politiques et aux activités de plaidoyer concernant le vaccin anti-PVH. Les partenaires collaborateurs et leurs principaux rôles comprennent :

- **L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) :** informations techniques, normes et lignes directrices ;
- **Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) :** études épidémiologiques visant à évaluer la prévalence de certains types de PVH parmi les différentes populations ;
- **PATH :** recherches opérationnelles en Inde, au Pérou, en Ouganda et au Vietnam afin d'orienter les décisions sur la manière d'introduire les vaccins anti-papillomavirus humain ;
- **L'Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus :** études de terrain relatives en particulier aux approches de dépistage ;
- **Coalition Action contre le cancer du col de l'utérus :** plaidoyer et éducation ;
- **Fabricants de vaccins et monde universitaire :** recherche clinique ;
- **FNUAP :** santé génésique ;
- **GAVI Alliance :** soutien financier à l'introduction des vaccins dans le cadre de la vaccination systématique des pays susceptibles de bénéficier d'un soutien.

Ressources

- **Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile**
  www.who.int/pmnch/topics/maternal/ knowledge_summaries_15_noncommunicable_diseases/en/index.html
- **OMS – Cancer**
  www.who.int/reproductivehealth/topics/cancers
- **PATH – Cancer du col de l'utérus**
  www.rho.org
- **Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus**
  www.alliance-cxca.org

Informations mises à jour en janvier 2013

GAVI ALLIANCE

2 Chemin des Mines
1202 Geneva
Switzerland

Tel. +41 22 909 65 00
Fax +41 22 909 65 55

www.gavialliance.org
info@gavialliance.org